

Réf: Dossier 413621

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL ST MATHIEU » en abrégé « CMSM »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON-SELMER, en face de la
BICICI, Lot 5560, Ilot 0., Lot 5560, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2025 , et enregistrés le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL ST MATHIEU »

en abrégé « CMSM »

Objet : - Soins médicaux,
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON-SELMER, en face de la BICICI, Lot 5560, Ilot 0., Lot 5560, Ilot 0

Dirigeant(s) M MAHAN DOMINIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06750 du 03/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40548/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

